Procès Verbal du Conseil d'école du 3 février 2020

Présent(e)s	Excusé(e)s
Les représentants de la Municipalité M.Gardin, Les représentant(e)s de parents d'élèves : Romane RIOU, Vincent HOFMAN, Noella LE GLOANNEC, Stéphanie MARDON, Benjamin ROULLIT, Isabelle LECROC, Lucie LEFFRAY, Nathalie SOURDIN. Les enseignant(e)s : Mme Hervé-Thébault, M. Neveu, Mme Gimenez, Mme Laurent, Mme Rual, Mme Digo, Mme Piette Mané, Mme Sorre, M. Giat, M. Talva (directeur), madame Chemin, Mme Lechiffre	L'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Châteaubourg : Mme Morvan Les représentants de la Municipalité : M. Jan (Maire de Servon sur Vilaine), Mme Pirot Les enseignant(e)s : madame Le Gall, Mme Mesnil, Mme Laville

Président de séance : M. Talva

Secrétaire : Monsieur Giat

Ordre du jour

1/ Déroulement et évolutions des différents projets ;

2/ Travaux dans et aux abords de l'école ;

3/ Classes de mer ;

4/ Périscolaire : relationnel enfants-animateurs, menus végétariens ;

5/ Entretien et surveillance des toilettes en élémentaire.

6/ Visite des classes de CP par les parents d'élève de grande section.

Déroulement et évolution des différents projets

Projet Musique des classes de CE1, CE2 et CM1 : le spectacle aura finalement lieu dans la salle Georges Brassens le lundi 11 mai en fin d'après-midi.
Partenariat STAPS : 4 classes de cycle 3 sont engagées pour 10 séances (début le 21 janvier) le mardi matin (activités proposées : handball, acrosport, badminton, danse).
Les CM2 ont profité d'une animation sur le thème de la lutte contre le tabagisme (en partenariat avec la Ligue contre le cancer) et bénéficieront d'une intervention de sensibilisation aux dangers du numérique en collaboration avec la gendarmerie le jeudi 30 avril 2020.
Liaison CM2/6ème : Une visite du collège est organisée le jeudi 12 mars et un défi de maths en fin d'année.
En maternelle : La Semaine de la maternelle aura lieu du 6 au 10 avril. Les minilympiades auront lieu le vendredi 3 avril 2020. Les « Portes ouvertes de la maternelle » auront lieu le 13 mars de 17h30 à 19h30.
Photo de classe fin mars : la question des photos de fratries se pose. L'équipe enseignant va discuter avec les membres de l'APE afin de répondre à la demande des parents qui souhaitent que les photos de fratries avec les frères et sœurs non scolarisés à l'école soient possibles.

Travaux dans et aux abords de l'école

La rue Théodore Botrel a été refaite avec pose de barrières. Le parvis qui se trouve face au portail d'entrée a été agrandi. Monsieur Gardin indique que la pose des interphones qui permettra la fermeture de l'école sera réalisée durant les vacances d'hiver. Un interphone sera également installé à l'entrée de l'école maternelle.

Le portail d'accès secours est parfois ouvert, il faudrait trouver une solution pour éviter que cela arrive. Le directeur a fait une demande de clés à la mairie. La clé principale de l'école ne permet pas de fermer ce portail qui est un accès pour les secours.

Classes de mer

Les CM1 partiront du 2 au 6 mars.

C'est un projet très motivant mais très lourd à monter. Il demande de nombreuses heures de préparation, de nombreux documents à fournir à l'administration. Notamment, la participation d'un enfant en situation de handicap a été remise en cause : l'accompagnement par l'AVS (volontaire pour partir) en dehors du temps de classe n'étant pas validé par la Direction Académique, qui a proposé que les parents accompagnent. Les enseignants n'ont pas souhaité opter pour cette solution car le séjour n'aurait pas été vécu de la même façon par l'enfant. La mairie a accepté de participer en embauchant l'AESH en dehors du temps scolaire sur la durée de la classe de mer, malgré le refus initial de la Direction Académique.

Au vu de cette complexité et de cette lourdeur, il n'est pas certain que ce type de projet soit de nouveau organisé dans les années à venir.

Pour les CM2, une réunion d'information est fixée au 17 mars. Le séjour aura lieu du 8 au 12 juin (trajet aller en car, retour en TER).

Financement : 10 000 € pris en charge par la coop pour 14 000 € de coût réel, reste 80 € par élève à la charge des familles, avec un paiement échelonné possible.

Périscolaire

Selon une famille, certains animateurs ne prennent pas assez en compte ce que disent les enfants.
Monsieur Gardin répond que le PEDT doit être appliqué par tous. Une réunion est proposée avec quelques RPE et les responsables du service périscolaire pour faire un point, et proposer une éventuelle formation aux agents concernés.
Menu végétarien : Certains enfants mangent peu lorsque ces menus sont proposés. La description du menu n'est pas assez précise. Monsieur Gardin répond que ces menus sont équilibrés, il y a obligation d'en proposer un par semaine. Il faut aussi éduquer les enfants. Monsieur Gardin note l'idée de préciser le contenu des menus.
Coût réel d'un repas pour la mairie : plus de 8 euros.

Entretien et surveillance des toilettes en élémentaire

Les parents et l'équipe enseignante relève un problème de propreté et d'odeurs dans les sanitaires de l'école élémentaire. Le personnel technique intervient en fonction de son emploi du temps. Les enfants sont également sensibilisés au respect de la propreté. Afin d'améliorer les conditions d'intimité des garçons, l'équipe enseignante va effectuer une demande de pose de plus grands pare-vues entre les urinoirs. Les parents d'élèves s'interrogent sur la pertinence d'une surveillance effectuée par les enfants de cycle 3. L'idée est de responsabiliser les enfants, ils n'ont pas à « faire la loi », ce n'est pas ce qu'on leur demande, ils doivent alerter. C'est un apprentissage encadré par l'équipe enseignante. Le directeur s'engage à apporter une réponse lors du prochain conseil d'école sur ce point qui fait débat au sein de l'équipe enseignante.

Circulation aux abords de l'école : l'équipe enseignante propose aux parents d'élèves et à la mairie de cosigner un mot à destination des familles afin de rappeler les règles de circulations ainsi que les comportements adaptés aux abords de l'école.

Questions des parents

Une visite des classes de CP par les parents d'élèves de GS sera organisée au mois de juin.

Des photos ont été prises en classe de CM2 dans le cadre d'un travail pédagogique sur la production écrite autour d'une « mascotte », en aucun cas à des fins personnelles.

Des parents interrogent l'équipe enseignante sur le comportement inadapté de certains enfants de la classe de CE2 : Les parents concernés ont tous été reçus par l'enseignante, qui a fait aussi beaucoup de rappels à l'ordre en classe, débat régulièrement avec les enfants sur le sujet de l'empathie et a établi des sanctions. Le directeur a reçu les enfants et convoquera les parents si nécessaire.

Absences des enfants :

L'école est parfois difficile à joindre, la messagerie téléphonique ne fonctionne pas toujours.

Le directeur n'est déchargé que deux jours par semaine, il n'y a pas de secrétariat, donc en effet il peut arriver occasionnellement qu'une absence ne soit pas contrôlée.

Il est important que les noms et les classes des enfants absents soient clairement indiqués dans les messages.

Absences enseignants : Quand un enseignant n'est pas remplacé, les enfants sont répartis dans les autres classes.

Absences ATSEM : la Mairie peut avoir des difficultés à trouver du personnel pour effectuer les remplacements mais fait de son mieux.

PV établi le 11/02/2020

Le président

Ecole primaire publique Les Tilleuls
2 rue Théodore Botrel
35530 Servon sur Vilaine
02 99 00 17 30
ecole.0352516v@ac-rennes.fr

C.Talva